

MÈRE ALCOOLIQUE (SITUATION ASSEZ URGENTE)

Par melhlp Postée le 07/04/2020 23:51

J'ai 19 ans et j'ai 2 soeurs de 16 et 22 ans ainsi qu'un petit frère de 5 ans. Ma mère est alcoolique depuis que je suis toute petite donc depuis 20 ans néanmoins depuis quelques années cela a fortement empiré et notamment depuis cette année. C'est à dire qu'il n'y a plus un moment où nous la voyons sobre, elle boit matin/midi/ soir non-stop et ne prend plus en compte ses responsabilités. Mes soeurs et moi sommes désemparés et nous ne savons pas où chercher de l'aide pour qu'elle aille se faire soigner car c'est une situation très très dur à vivre psychologiquement pour nous, de la voir h24/h24 ivre et de mêler à la fois ses responsabilités et nos vies d'adolescente et d'étudiante. Chaque fois que nous sortons de la maison nous nous demandons si elle sera toujours en vie ou non à notre arrivée, Nous avons très peur pour elle puisqu'elle consomme énormément d'alcool tous les jours.. elle peut très vite faire un accident ou même succomber à l'alcool par une surdose... Je n'ai plus la force pour l'aider et je suis partagée entre la haine et la peine mais je sais que si je ne le fais pas cela entraînera des conséquences désastreuses que ce soit pour nous psychologiquement ou pour sa survie. Je ne sais pas comment la convaincre d'aller en cure, qui appeler, où chercher de l'aide.. c'est en quelque sorte un appel à l'aide, un SOS que je prône avec ce message.

Mise en ligne le 08/04/2020

Bonjour,

Nous sommes sensibles à la situation de détresse que vous traversez et nous saluons votre démarche de recherche d'aide.

Vous décrivez bien les difficultés de vivre avec un parent consommateur régulier d'alcool, nous entendons bien votre colère face au fait que votre mère n'assume plus son rôle mais également votre inquiétude pour sa santé.

Il est tout à fait légitime que cette situation finisse par toucher les limites du supportable pour vous et finisse par vous épuiser.

Il est très important que votre fratrie et vous ne restiez pas isolés dans ce contexte.

Si le contexte actuel de confinement ne permet que difficilement de trouver un lieu de parole extérieur qui pourrait vous apporter du soutien, il existe tout de même des alternatives.

Nous pouvons notamment vous conseiller une association nommée Al-anon/alateen. Il s'agit à la base d'un groupe d'entraide à destinations des proches de malades alcooliques (enfants, conjoints...).

Cette association, dont vous trouverez le lien en fin de réponse, propose actuellement 2 visio-réunions par jours.

Si cela ne résout pas pour le moment votre situation, cela pourra sans doute vous soulager de trouver un espace de parole et d'écoute avec des personnes partageant vos difficultés.

Nous comprenons bien que votre souhait serait que votre mère accepte une démarche de soin. S'il n'est pas possible de contraindre une personne à le faire sans son consentement, il est important que vous puissiez vous protéger et prendre soin de vous.

Il existe des relais à destination des jeunes comme les Maisons des Adolescents ou les Points Accueil Ecoute Jeunes.

Même si nombre de ces lieux ont un fonctionnement limité avec le confinement, vous pouvez tout à fait contacter par téléphone ou par Tchat un de nos écoutants pour que nous puissions repérer ensemble des lieux relais adaptés au plus près de chez vous. En effet, il existe également un peu partout en France des Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) qui proposent de l'aide aux consommateurs mais également aux proches des consommateurs. Actuellement avec le confinement imposé, les modalités d'accueil de ces centres sont modifiées mais la plupart ont maintenu une permanence téléphonique et les équipes (médecin, psychologue, infirmier, assistante sociale etc...) s'organisent pour recevoir si nécessaire les personnes ayant besoin d'aide. Ne disposant pas de votre lieu de résidence, nous ne pouvons malheureusement pas vous orienter plus précisément vers un centre mais nous vous indiquons en fin de message un lien qui vous permettra de trouver le CSAPA le plus proche ainsi que d'autres articles pouvant vous éclairer également.

Que vous désiriez obtenir une orientation affinée ou échanger davantage sur votre situation, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous sommes accessible 7J/7J, par téléphone au 0890 890 930 (anonyme et non surtaxé) de 8 H à 2 H du matin ou par le Chat de notre site Alcool Info Service de 8 H à 00 H. Un écoutant(e) prendra le temps de faire le point avec vous.

Avec tout notre soutien et nos encouragements pour vos démarches,

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Alcool info service
- Association Al-anon/alateen
- Me faire aider en tant que proche

Autres liens :

- Un de mes parents boit, j'en souffre

- Comment aider mon parent qui boit ?